



Avis de Soutenance

Machami BAMBA

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

De l'efficacité des procédures collectives: une étude comparée des législations anglaise et française

Soutenance prévue le **lundi 14 décembre 2015** à 10h30

Lieu : 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Hugues KENFACK	Université Toulouse Capitole	Directeur de thèse
Mme Johanna GUILLAMÉ	Université de Rouen	Rapporteur
M. Matthieu WIDEMANN	Cabinet d'avocat Loyve	Examineur
M. Malo DEPINCÉ	Université de Montpellier - UFR Droit et Science politique	Rapporteur

Mots-clés : procédures collectives, droit anglais, efficacité

Résumé :

Avec la crise économique, le droit des entreprises en difficulté est toujours un sujet d'actualité. Faute d'uniformisation au niveau européen et international, des disparités subsistent. Dans ce contexte, l'efficacité et l'attractivité deviennent de nouveaux impératifs mettant de facto les États dans une situation de concurrence. En la matière, la section « fermeture d'entreprises » du classement Doing Business publié par la Banque mondiale a fait couler beaucoup d'encre. Les différents rapports Doing business ont souvent épinglé le système juridique français jugé moins « efficace » que les systèmes de Common Law. Dans le cadre de cette étude, l'accent a été mis sur les systèmes juridiques de deux pays : la France et la Grande Bretagne. En 2012, la Grande Bretagne a été classé 6e sur 181 pays tandis que la France apparaissait au 46e rang mondial. Outre ce mauvais classement, le système juridique français est jugé trop lent, trop coûteux et trop complexe. Jugée favorable aux créanciers, l'efficacité du droit anglais est mise en exergue. Dans le cadre de cette étude, plusieurs points de comparaison sont analysés. Le but étant de livrer une approche comparative tout en mettant en exergue les points jugés positifs ou négatifs des systèmes juridiques en présence.